



## COMPTE-RENDU SYNTHETIQUE DE REUNION COMMISSION *Données* du CNIG du 7 décembre 2021

**Objet :** Réunion de la commission *Données* du CNIG du mardi 7/12/2021 de 9h30 à 12h.  
– Dernière rencontre sous la forme actuelle, et qui devient Commission des Standards en 2022 –

Thématique : Bilan de groupes de travail

### Ordre du jour :

1. Introduction de Bertrand Monthubert et Christine Archias  
-----
2. GT GiMEL (Steven Piel, OFB)
3. GT Eclairage extérieur (Mathieu Chailloux, INRAE)
4. GT Accompagnement du PCRS  
(Anne Sagot, GIP Atgeri, Guillaume Mallard, ENEDIS, Sebastien Gaillac, CRAIG)
5. GT Accessibilité (Muriel Larrouy, MTE)
6. Divers  
-----
7. Avancement de la Géoplateforme, Benoit Morando (IGN)

Accès aux présentations disponibles sur [http://cnig.gouv.fr/?page\\_id=640](http://cnig.gouv.fr/?page_id=640).

Date envisagée du prochain rendez-vous, et sous forme actualisée,  
**commission des Standards : jeudi 10 mars 2022 14h00-16h30**

Date	Visa	Nom
Relecture	12/12/2021	Les participants.
Validation	15/12/2021	Christine Archias, président de la Commission des Standards

Participants – Organisme	
Bertrand Monthubert, président du CNIG	Guillaume Malard – ENEDIS
Christine Archias, présidente la commission des Standards	Guillaume Valtat – IGN
Alix Marc – AITF	Jérôme Desboeuf – DINUM
Anne Sagot-Duvauroux – GIP ATGERI	Jean-Pierre Moreau – ENEDIS
Benoit Morando – IGN	Mathieu Chailloux – INRAE
Chaïnez Benfisi – Géo Normandie	Muriel Larrouy – MTES
Elise Ladurelle – Afigéo	Pierre Laulier – Ecolab/CNIG
FabriceTaillefumier – CRIGE Normandie	Pierre Vergez – IGN/CNIG
François Chirié – IGN	Sébastien Gaillac – CraiG
Gabriel Poujol – OpenIG	Stéphane Mevel-Vianay – GéoBretagne
Gilles Guillouet – MTES	Steven Piel – OFB

## Compte rendu synthétique :

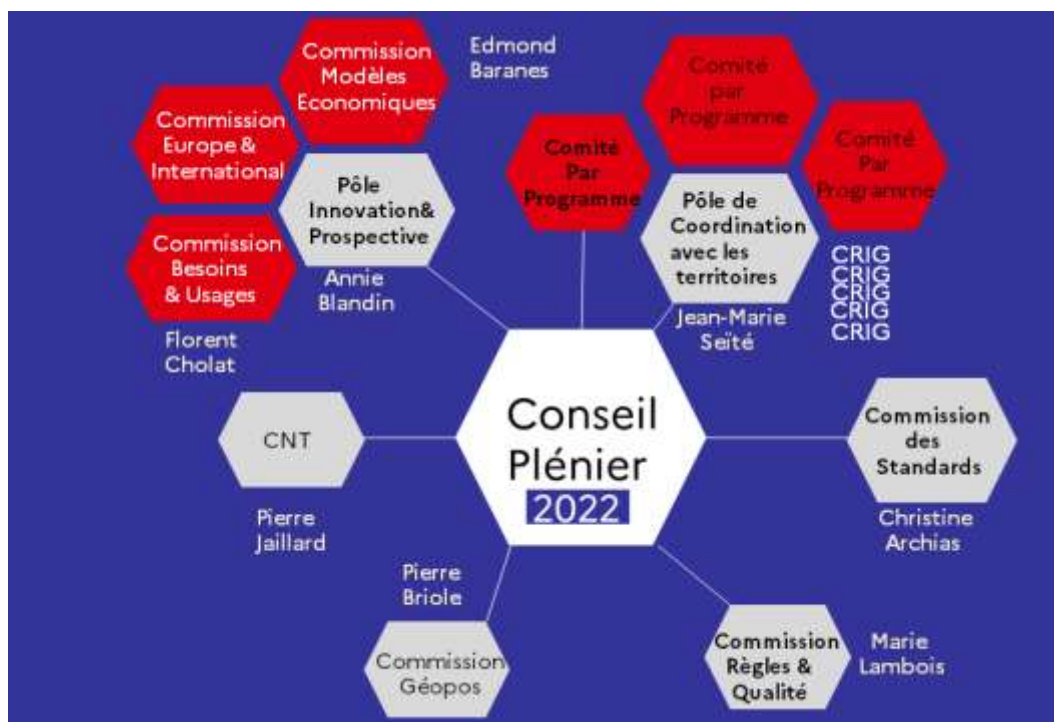
### 1) Introduction de Bertrand Monthubert.

Le président du CNIG tient à saluer la commission Données pour cette dernière réunion. Elle a été très importante pendant la longue période transitoire du CNIG et abordait des secteurs qui font désormais partie du périmètre de nouvelles commissions. Elle sera prolongée en 2022 sous la forme plus resserrée d'une commission des Standards.

Christine Archias, directrice du CRIGE-PACA et vice-présidente de l'Afigéo ainsi que de son pôle « Usages », a été nommée présidente de cette commission des Standards. Elle garantit d'assurer des relations étroites avec les autres organes qui forment désormais la trame du CNIG.

La nouvelle organisation du CNIG a été présentée lors du Plénier du 1er décembre. Son nom a changé qui est désormais le « Conseil National de l'Information Géolocalisée ». Ce dernier terme signifie un élargissement du CNIG car il permet de connecter la communauté géomatique aux autres domaines du numérique.

Base Nationale Adresse et Transition Ecologique, puis Modélisations du Bâti sont les grands chantiers auxquels le CNIG va en priorité ouvrir ses tables rondes en 2022.



## **2) GT-GIMeL (Géoinformations pour la Mer et le Littoral)**

### **Intervention de Steven Piel (OFB) :**

(De nombreux liens utiles figurent dans les diapositives de la présentation)

L'objectif de ce groupe de travail est d'identifier un socle de jeux de données de référence pour la mer et le littoral compatible avec les besoins des utilisateurs ; il vise à définir les modalités de constitution, d'entretien et de mise à disposition de ce socle. Créé en 2013 et rattaché au CNIG depuis 2016, son mandat a été signé par plusieurs directions générales ministérielles (CGDD, DML, DGPR, DGALN, DITM, DPMA).

Les dernières avancées concernent les sujets suivants :

Ortholittorale v3 : mise à disposition des premiers clichés sur la plateforme Géolittoral La Guyane est d'ores et déjà disponible)

Limite terre-mer : mise à disposition par le Shom et l'IGN du nouveau référentiel à compter du 06/12/2021 sur data.shom.fr, cf. [actualités en ligne](#) et [fiche de métadonnées](#). Voir également la [note de recommandation d'usage](#)

Ports : référentiel jugé prioritaire par le GT-GIMeL puis par le groupe de pilotage du Langage commun (Système d'information sur le milieu marin). Après la définition d'un modèle de données par le service d'administration des référentiels marins (SAR) puis la diffusion d'un document de synthèse relatif au cadre juridique et réglementaire des ports français, un partenariat entre l'OFB et le Cerema a été noué en 2021 en vue de constituer un jeu de données initial. Sur cette base, le futur référentiel des ports devrait être diffusé courant 2022 sur le portail du SAR. Plus d'informations via [ce lien](#).

Limites réglementaires : fusion de 2 sous-groupes concernant les limites suivantes :

- Limites maritimes (LIMAR) : limites transversales de la mer (LTM), limites de salure des eaux (LSE), limites des affaires maritimes (LAM)
- Limites latérales de compétence des préfets en mer (LIMLATPREF) : entre préfets maritimes (PREMAR), entre préfets de région (PREREG), entre préfets de départements (PREDEP)

Un réunion est organisée le 16/12/2021 par le SG mer en vue de porter ce sujet au prochain comité de pilotage du portail national des limites maritimes (limitesmaritimes.gouv.fr) qui devrait se tenir en janvier 2022.

En 2022, il est prévu d'actualiser le socle de données de référence, ainsi que les membres du groupe de travail. Parmi les sujets qui seront traités figurent notamment :

- Les besoins spécifiques aux Outre-mer en matière de référentiels géographiques
- Une nomenclature d'usage et d'occupation du sol de l'estran

Le GT-GIMeL s'articule au mieux avec le SAR qui diffuse depuis 2020 les référentiels géographiques du système d'information sur le milieu marin (cf.

<https://sar.milieumarinfrance.fr/>)

### Remarque :

La création d'un ortho-littoral pour la méditerranée n'a pas été jugée prioritaire. Mais cette requête va être remontée par le GT. Tout dépend des financements disponibles par rapport à l'utilisation réelle.

### **3) Avancées du GT EclExt (Eclairage Extérieur)**

**Par Mathieu Chailloux (INRAE)**

Le standard EclExt vise à référencer et caractériser les points lumineux d'éclairage extérieur afin d'atteindre un niveau de connaissance suffisant pour alimenter les études scientifiques et les schémas de planification.

Le modèle de données se veut simple en agrégeant les différents matériels impliqués dans un dispositif d'éclairage sous la notion de point lumineux, en faisant abstraction des relations avec les autres éléments du réseau électrique (cf StaR-Elec, standard des réseaux électriques). Les attributs demandés sont relatifs au type de matériel installé, spécifiquement à sa photométrie (quantité de lumière, orientation du flux, spectre lumineux, etc.), avec une exigence plus forte sur les installations récentes où ces informations sont disponibles et parfois réglementaires.

Un travail innovant est mené sur la formalisation de la gestion temporelle des points lumineux (abaissements, extinctions, etc.) à travers les notions de profil nocturne et de plage de variation.

Le GT lancé début 2021 et mandaté par la CNIG en juin s'est réuni 5 fois, d'abord autour d'un groupe restreint puis s'est élargi en septembre pour accueillir une diversité d'acteurs et de structures (fabricants, exploitants, astronomes, naturalistes, collectivités, etc.).

Les contributions des membres du GT ont permis d'affiner le standard : clarification de la terminologie, reprise du diagramme de cas d'usage, modification du modèle de données, représentation des types énumérés, reprise des sections Qualité et Métadonnées.

Un travail de synchronisation avec le standard StaR-Elec est mené pour garantir la cohérence entre les 2 standards, à savoir que les informations communes soient définies et représentées de la même manière (type de données, valeurs énumérées, nom d'attribut).

Des tests de standardisation sont en cours et un premier test a eu lieu menant à une simplification de la modélisation des extinctions nocturnes.

La prochaine réunion du GT est prévue début janvier avant un appel à commentaires dans la foulée si les résultats des premiers tests sont concluants.

#### **Remarque :**

L'interaction entre le GT Eclairage Extérieur et le GT Quadogéo de la commission Règles de Mise en Œuvre mérite d'être saluée. Un chapitre « Qualité » a été intégré au projet de standard.

#### 4) Bilan 2021 du GT PCRS accompagnement et perspectives 2022

Par Anne Sagot, Guillaume Malard, et Sébastien Gaillac

Rédaction de fiches de recommandations sur les fiche contrôle des acquisitions massives raster ainsi que les fiches de recommandations pour la mise à jour, qui ont bénéficié d'un appel à commentaires. Pour la mise à jour, l'expérience du CRAIG (qui a commencé le processus en 2016) permet un bon recul et on distingue les 3 modes différentiel/ hybride/ mise à jour complète/  
Ces deux fiches en cours de finalisation seront publiées au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.  
Les spécifications de l'orthophotoplan, les règles de nommage pas identiques, les classes de précision à améliorer traduisent la nécessité de l'évolution du standard vers une version V2.1.

Pour 2022

Il reste à compléter le travail commencé en 2021 sur la fiche contrôle des acquisitions massives vecteur (accompagné du déploiement d'un validateur de fichier .GML si le POC en cours de test est validé), ainsi que la mise en place de l'observatoire. La fiche technique sera publiée en 2022.

La Réflexion autour de l'accessibilité et la diffusion du PCRS est reportée à 2022. Un sous-groupe de travail est créé à cet effet car des pistes de réflexion sont en cours. Le PCRS est partenarial et tous doivent participer à son coût élevé. Un processus de téléchargement va être testé car l'usage commercial doit être contrôlé.

#### Remarque :

Ce dernier enjeu relevant de la gouvernance, il pourrait être traité dans la future commission Modèles économiques, ou sous un module dépendant des 2 commissions.

⇒ Voilà une articulation qui fait partie de la nouvelle organisation en cours.

**Carte d'avancement des PCRS**  
(au 30/11/2021)



## **5) GT Accessibilité**

**Par Muriel Larrouy (MTE),**

Le standard CNIG Accessibilité des cheminements étant publié, ainsi que le guide de recommandation pour la collecte des données accessibilité, plusieurs collectivités et/ou prestataires vont commencer à s'organiser pour la collecte.

Dans le cadre de l'accompagnement dans la mise en œuvre du standard, il apparaît primordial de mutualiser les ressources et partager les retours d'expériences tant dans la collecte côté transports que côté voirie. Cette mutualisation organisationnelle et technique peut naturellement s'opérer au niveau des géo-plateformes régionales.

La Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA), avec l'appui du CEREMA et des réseaux régionaux de géomaticiens, souhaite organiser des webinaires dans chaque région afin de valoriser la démarche. Le premier d'entre eux est prévu le 9 décembre pour les Pays de la Loire et la Bretagne et vise la vulgarisation pour toutes les autorités organisatrices des mobilités (AOM) et collectivités des deux régions.

### **Appel :**

Un appel est fait aux régions pour appuyer cette démarche vers les territoires qui est prévue jusqu'à fin février 2022. => Le CRAIG se porte volontaire.

## **6) Divers**

- Le groupe de travail ERP (Etablissements recevant du public) a été réuni le 15 novembre pour relancer sa mobilisation car il représente un des attributs principaux du Bâti, Géo commun de premier ordre et sujet stratégique pour 2022. Une nouvelle synergie est en train de se produire et un tandem est pressenti pour conduire le GT. La prochaine réunion est envisagée pour février 2022.
- Le GT mandaté pour la mise à niveau nationale des standards de Risques recrute encore des participants. Ils sont déjà une petite vingtaine qui se retrouveront lors d'une première réunion le 14 janvier 2022 à 9h00. Pour en savoir plus, n'hésitez pas à contacter : [gilles.cebelieu@ign.fr](mailto:gilles.cebelieu@ign.fr)
- Toutes les participations sont aussi bienvenues au GT Aire d'origine protégée. Si vous êtes volontaire, contactez : [c.franchois@inao.gouv.fr](mailto:c.franchois@inao.gouv.fr)

## **7) Géoplateforme**

**par Benoit Morando, Chargé de mission IGN**

Le programme Géoplateforme vise à doter la puissance publique d'une capacité de pointe pour administrer en toute indépendance les géoDonnées nécessaires à l'exercice souverain des politiques publiques. Son ambition est de mutualiser les besoins des collectivités territoriales, établissements publics et administrations intéressés, de participer au développement de géo-communs dans un écosystème d'usages et d'utilisateurs.

Plusieurs avancées importantes ont été concrétisées en 2021 ; le choix d'un hébergement chez OVHCloud a été validé, la DINUM a donné son avis conforme sur le cadrage détaillé du programme, et un marché de développement, maintenance et infogérance a été préparé, dont la notification sera prochainement annoncée. Plusieurs ateliers ont permis d'associer au projet deux premiers collectifs de bâtisseurs et d'utilisateurs.

Dès le début 2022, les premières fonctionnalités de la Géoplateforme seront proposées sous forme de préconfigurations. En parallèle commencera la construction du socle technique en 2022, qui sera suivie en 2023 par le développement de services de haut niveau et d'interfaces. Une attention importante sera apportée à développer l'association des futurs utilisateurs pour co-construire une Géoplateforme dont la gouvernance sera à terme ouverte.

### **Remarques :**

- Il n'est pas à ce stade envisagé d'animation thématique comme dans [transport.data.gouv](https://transport.data.gouv.fr/). Des liens avec cette plateforme sont probablement à créer, ne serait-ce que pour des retours d'expériences...
- Les Données marines sont potentiellement dans le périmètre de la géoplateforme, d'autant que le SHOM participe au projet en tant que partenaire bâtisseur.